



Le 15 octobre 2024

DIRECTION DE LA SÉANCE

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2024

Lors de sa séance du mardi 15 octobre, le Sénat a inscrit à l'ordre du jour du mardi 29 octobre 2024, à la demande de la commission des finances, un débat sur le plan budgétaire et structurel national à moyen terme et sur l'orientation des finances publiques.

En conséquence, l'ordre du jour de la séance du mardi 29 octobre s'établit comme suit :

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 29 octobre 2024

À 14 h 30

- Proposition de loi visant à **assurer l'équilibre** du **régime d'indemnisation** des **catastrophes naturelles**, présentée par Mme Christine LAVARDE et plusieurs de ses collègues (n° 612, 2023-2024) (demande de la commission des finances)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 21 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 23 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 28 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 29 octobre en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 28 octobre à 15 heures

Le soir

- Débat sur le **plan budgétaire** et **structurel national** à **moyen terme** et sur l'**orientation** des **finances publiques** (demande de la commission des finances)

- Intervention liminaire du Gouvernement
- Temps attribué à la commission des finances : 15 minutes
- Temps attribué à la commission des affaires sociales : 5 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 28 octobre à 15 heures